



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 102871

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître les missions de la nouvelle agence Campus France, qui reprend les attributions d'Édufrance et d'Égide, ainsi que le budget de fonctionnement qui y est consacré en 2006.

Texte de la réponse

L'Agence Campus France, dont le principe a été annoncé par le ministre des affaires étrangères lors de sa conférence de presse de mai dernier sur la modernisation de l'action extérieure de l'État, devrait être créée en février 2007. Elle vise à intégrer dans une même structure l'opérateur de promotion de nos formations supérieures et un outil performant et rationalisé de la gestion des bourses, sur le modèle de ce qui se fait chez nos partenaires britannique et allemand. L'agence se substituera donc, le moment venu, au GIP Édufrance et à l'association Égide. Le CNOUS, opérateur essentiel de l'accueil des étudiants étrangers en France, a confirmé également son adhésion à l'agence. Parallèlement, la gestion des bourses du gouvernement français sera regroupée pour être confiée à l'agence, dans un souci de rationalisation de la gestion. L'agence aura pour mission d'appuyer le développement de la mobilité universitaire et scientifique internationale en promouvant les formations supérieures françaises à l'étranger et en contribuant à l'information, l'orientation et l'accueil des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs étrangers en mobilité ainsi qu'à la gestion des bourses lorsque ces derniers en bénéficient ; de concourir à l'amélioration de l'attractivité et de la cohérence des politiques de mobilité universitaire et scientifique, notamment par la mise en place d'outils d'observation, d'évaluation ou de gestion de programmes et de conventions ; de concourir au développement international des établissements d'enseignement supérieur, en liaison avec le réseau des ambassades et des établissements culturels français à l'étranger ; de contribuer à l'organisation et à la mise en oeuvre des opérations de coopération et d'échanges internationaux, tant publiques que privées, et à la mobilité des personnes qui en résulte. Son budget sera l'agrégation des budgets d'Édufrance et d'Égide. Sur la base des comptes financiers 2005, il devrait être de l'ordre de 27 millions d'euros, dont 50 % environ de frais de personnel. Les ressources proviendront pour l'essentiel (19,5 millions) de prestations de services, ainsi que de recettes propres diverses (3,5 millions), le reste provenant de subventions d'État (3,7 millions).

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102871

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9248

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1756